

Bulletin municipal

Janvier 2021



SAINT MAIXENT DE BEUGNÉ

Le Charme d'une commune rurale



Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

L'année 2020 nous a réservé bien des surprises, et je ne peux commencer la rédaction de cette lettre sans remercier chaleureusement René Bauruel de tout le travail qu'il a accompli pendant ces trente et une années de mandat à l'échelon communal, dont dix-huit en tant que maire. Il faut reconnaître que, sous ses mandats, bien des projets ont vu le jour. On peut citer, entre autres, le parking de la salle des fêtes, la réfection du stade et des vestiaires, la rénovation du café, de la mairie, des logements de l'ancien presbytère, la construction de logements pour personnes à mobilité réduite dans le bourg, l'assainissement collectif, la montée en débit, ...

« Merci René pour cet investissement au service de ta commune. Je te souhaite de pouvoir relever de nouveaux défis dans les années à venir, comme tu as su si bien le faire pour Beugné ».

L'autre évènement qui a perturbé notre année a été l'apparition d'un nouveau virus avec toutes les conséquences que celui-ci a entraînées. Pour l'activité communale, cela s'est traduit par une annulation de pratiquement tous les projets des associations et de nombre de manifestations au sein de notre salle des fêtes.

Dans ce contexte un peu morose, une nouvelle équipe municipale a été élue dont vous trouverez le détail dans les pages de ce bulletin. En ce qui me concerne, et bien que je ne fusse pas préparée à cette charge, je m'engage à être à l'écoute et au service de tous. L'équipe municipale et moi-même, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour mener à bien les projets de la commune.

Le bilan des évènements et actions de l'année 2020 est le suivant :

- La finalisation des travaux de deux logements à l'étage de l'ancien presbytère. L'ancienne équipe municipale avait souhaité poursuivre et renforcer l'attractivité du centre bourg, en mettant à disposition des logements modernes, fonctionnels et surtout économes en énergie. Les travaux ont été réalisés principalement par les artisans de la commune (l'entreprise Renoux et Vincent Charrier) ainsi que par notre employé Serge Fourdrain. Ces deux logements ont été reloués dans le courant du mois de juillet.

- Le livre sur Saint Maixent de Beugné édité par l'Association « Histoire et Patrimoine de Béceleuf » a vu le jour en février. Une soirée pour la remise du livre a été organisée par la municipalité le vendredi 7 février, durant laquelle chacun a pu faire dédicacer son ouvrage par les auteurs. Si vous souhaitez vous procurer un exemplaire de ce livre, veuillez-vous adresser à la mairie.

- L'étude sur le projet éolien a été déposée par le promoteur Valeco pour instruction auprès des services de la Préfecture le 25 juin 2020. Un article dans ce bulletin vous informera des démarches actuelles du nouveau Conseil Municipal en vue d'une meilleure appropriation du projet.

Dans le cadre d'un plan de relance lancé par le Conseil Départemental suite au premier confinement, plusieurs chantiers ont été réalisés, ou vont finir de l'être sur notre commune, à savoir :

- Le rafraîchissement de la salle des fêtes par des travaux de peinture dans l'ensemble du bâtiment.

- La création d'un jardin du souvenir avec des caves-urnes au sein du cimetière pour répondre à la demande d'un certain nombre d'entre vous.

- La rénovation de la réserve incendie de Fours, en partenariat avec la commune de St Laurs, ceci pour assurer la sécurité des habitants de ce hameau.

En cette fin d'année, la nouvelle équipe municipale va reprendre en main des chantiers de plus longue haleine, comme la sécurisation routière et le stationnement en centre-bourg, la rénovation de l'église du village, la réfection des fossés, l'étude d'implantation d'un nouveau lotissement dans le centre bourg...

Comme vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas mais l'ensemble du Conseil se mobilise pour être attentif à vos besoins et répondre au mieux à vos demandes.

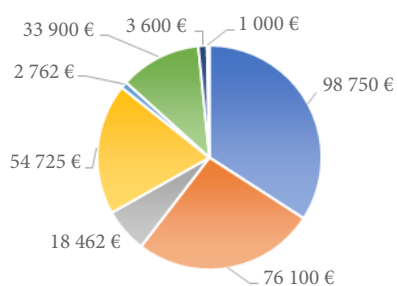
Je terminerai ce petit mot en souhaitant à chacun d'entre vous, au nom de toute l'équipe, une bonne année 2021, riche d'évènements heureux. Nous espérons aussi que nos associations communales pourront reprendre l'ensemble de leurs activités, pour que nous retrouvions ainsi l'ambiance chaleureuse et conviviale qui nous a fait particulièrement défaut au long de cette année 2020.

Bonne lecture !

LE BUDGET

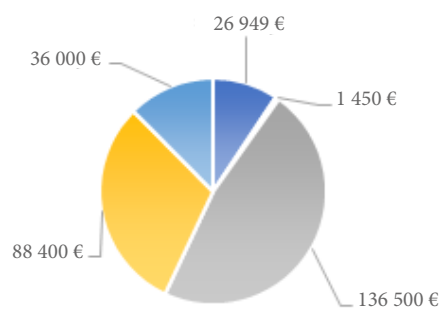
LE BUDGET COMMUNAL

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 289 299 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Virement section investissement
- Dotation aux amortissements
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 289 299 €



- Excédents antérieurs reportés
- Produit des services
- Impôts et taxes
- Dotations Participations
- Produits de gestion courante

DÉPENSES INVESTISSEMENT 2020

	Reste à Réaliser	BP 2020
Déficit d'investissement		20551
Emprunts		16000
Dépôts et Cautionnements reçus		700
Logiciels informatique		2000
Participation à l'investissement Ecole Publique		2762
Travaux Eglise	9000	1300
Travaux sécurité Grand Rue		11000
Achat terrain	1000	
Travaux secrétariat mairie	1400	
Travaux logements presbytère	3192	135000
Autres réseaux	2570	2500
Agencement bureau secrétariat	930	
Travaux réserve incendie Fours	1800	3433
Travaux colombarium		5118
Budget participatif 79		6000
Total dépenses	19892	206364

RECETTES INVESTISSEMENT 2020

	Reste à Réaliser	BP 2020
Virement Section de Fonctionnement		54725
Travaux investissement Ecole Publique		2762
Remboursement TVA		2000
Excédent Fonctionnement Capitalisé		40443
Travaux bâtiments subvention Région		31590
Travaux bâtiments subvention Département		37500
Travaux bâtiments subvention DETR		41536
Emprunt		15000
Dépôts et Cautionnements reçus		700
Total recettes	0	226256

ÉTAT CIVIL



Les naissances

- Sacha GILBERT né le 17 mai 2020
- Arthur POUZET né le 30 juillet 2020

Décès

Aimée NEAU, née SIMONNEAU,
décédée le 25 novembre 2020 à l'âge de 96 ans.

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

CM du 27 janvier :

- Subvention de l'Etat pour la réhabilitation des logements du presbytère revalorisée de 13 000 euros. Il restera à la charge de la commune pour ces travaux la somme de 27 600 euros sur un budget global de 138 000 euros de travaux pour les 4 logements.
- Pour le loyer du Bar le Fournil une augmentation de 40 euros va être appliquée à compter du 1er janvier suite aux travaux effectués pour l'extension de la cuisine.
- Le CM va recevoir prochainement le délégué d'ID 79 en charge du dossier de réhabilitation du centre bourg pour commencer à travailler sur le sujet.
- Adhésion de la commune au CAUE (service architecture, urbanisme et environnement du département) pour 50 euros. Ensuite les prestations sont gratuites.

CM du 24 février :

- Le compte administratif et de gestion 2019 est le suivant : Fonctionnement excédent de 52 006,61 euros et en Investissement excédent de 27 175,94 euros.
- Les restes à réaliser en 2019 de la section dépenses d'Investissement sont de 19 892 euros et de 0 euro dans la section recettes d'Investissement.
- Pour le budget 2020 il est voté un total de recettes de Fonctionnement de 289 299,97 euros et un total de dépenses de Fonctionnement de 234 574,00 euros.
- Soit un résultat positif pour virement en section d'Investissement de 54 725,97 euros.
- Budget 2020 de la section Investissement équilibré à 226 256,97 euros.
- Définition du prix des loyers des logements du presbytère : Celui de 55 m² à 390 euros et l'autre de 51 m² à 380 euros. Possibilité de louer un garage pour 20 euros supplémentaires.
- Le nouveau PLUI doit entrer en vigueur à partir de juin, suite au vote des délégués communautaires. A partir de cette date, l'instruction d'un permis de construire sera facturée 125 euros à la commune.
- Accord d'engagement de la commune pour le projet d'un city park de la Beugn'aise à hauteur de 20% du montant total, si ce projet est retenu par le département qui lui, finance les 80% restants.

CM du 28 mai :

- Election du Maire (Myriam TRANCHET) et des Adjointes (Régis GIRARD, Laurent BONNET, Gilles LAFONTAINE).

CM du 9 juin :

- Mise en place des commissions, représentations et délégations diverses.
- Fin de la réhabilitation des logements communaux. Location à partir de l'été pour un loyer de 390 euros pour l'un et 380 euros pour l'autre.

CM du 2 juillet

- Maintien du taux actuel des taxes foncières locales.
- Délibération pour perception par la commune de 42 000 € du Département pour les travaux de réhabilitation des logements.
- Projet éolien toujours en discussion et entretien avec le Préfet prévu.
- Compte-rendu des commissions voirie et espaces verts et prévision de travaux plus ou moins conséquents.
- Projet 1000 Chantiers du Département : trouver trois projets de 10 000 € HT maximum chacun qui seront financés à 50 % par le Département (salle des fêtes à rénover, aménagement du cimetière avec columbarium, réserve d'eau de Fauris, curage des fossés... ?).

CM du 4 août

- Présentation du budget voté par l'ancienne équipe.
- Projet éolien toujours en discussion.
- Vote du tarif des concessions dans le cimetière (50 € pour 30 ans, 100 € pour 50 ans).

CM du 15 septembre

- Participation de la commune au financement des écoles maternelles/primaires de Coulonges (Belle-Etoile : total de 38 801,47 € pour l'année 2018-2019 et Notre-Dame : 18 751,10 € pour la même année scolaire).
- Délibération pour prévoir engagement de travaux sur l'église, en partenariat avec l'association « Beugn Patrimoine ».
- Opération 1000 Chantiers : lancement des projets sur la salle des fêtes, le cimetière et un troisième à finaliser...
- Délibération sur le Programme de restauration et entretien

des rivières sur les bassins versants de la Vendée.

- Participation de la commune à des actions dans le cadre de la trame « Verte, bleue et noire ».
- Compte-rendu de la commission finances et de la commission communication (prévision d'un site internet).

CM du 12 octobre

- Opération 1000 chantiers : le troisième projet est acté ; il s'agit de l'installation sur Faurès d'une réserve-incendie.
- Décision d'une mise à jour des logiciels informatiques de la commune par la société JVS, pour un coût annuel (sur 5 ans) de 2494 € (et 1008 € d'installation). Installation d'un nouveau logiciel de gestion communale obligatoire (comptabilité, état-civil et élections) et sauvegarde des données.
- Délibération sur le projet éolien pour une négociation avec la société Valeco et l'obtention de réponses à un certain nombre de questions

CM du 5 novembre

- Décision de confier à Stendy MALLET la conception du futur site internet de la commune.

- Délibération sur l'extension des terrains d'épandage du GAEC BRIANCEAU.
- Délibération pour la reprise d'une ligne de trésorerie de 50 000 €
- Compte-rendu du dernier conseil communautaire. Délibération sur les frais d'instruction des dossiers d'urbanisme (pris à 50 % par la CCVG). Coût d'un permis de construire : 125 € à charge de la commune.
- Décision d'annuler l'Arbre de Noël en raison du protocole sanitaire lié à la COVID-19.

CM du 8 décembre

- Accord pour acheter pour un euro symbolique un bout de terrain, compris dans une succession et cédé par les héritiers, et sur lequel se trouve un transformateur.
- Prévision de divers travaux de voirie.
- Vote de la subvention aux associations : 160 €.
- Vote d'une augmentation minime des tarifs de la salle des fêtes (voir en fin de bulletin).

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Maire : Myriam TRANCHET (salariée à la Ferme de la Bazinière). **Premier Adjoint :** Régis GIRARD (agriculteur). **Deuxième Adjoint :** Laurent BONNET (technicien cynégétique). **Troisième Adjoint :** Gilles LAFONTAINE (retraité).

Conseillers : Sylvaine BERTALOT (enseignante au collège de Coulonges), Patrice ROYER (agent territorial aux espaces verts), Gaël BERNARD (fonctionnaire de police), Mickaël CHATELLIER (comptable), Julien MARAIS (agriculteur), Hugo BAILLY (DGS à la mairie de Saint Hilaire des Loges), Anne MUDET (assistante maternelle).

Commissions

Madame Myriam TRANCHET, Maire, est membre de droit de toutes les commissions.

- Commission Finances : Régis GIRARD, Mickaël CHATELLIER, Hugo BAILLY.
- Commission Espaces Verts, environnement : Laurent BONNET, Gilles LAFONTAINE, Patrice ROYER, Julien MARAIS.
- Commission Voirie, bâtiments, urbanisme, sécurité : Régis GIRARD, Gilles LAFONTAINE, Patrice ROYER, Julien MARAIS, Gaël BERNARD, Sylvaine BERTALOT.
- Commission Communication, vie associative, manifestations : Laurent BONNET, Gilles LAFONTAINE, Gaël BERNARD, Anne MUDET, Sylvaine BERTALOT.
- Commission Appel d'offres : 3 titulaires – Régis GIRARD, Mickaël CHATELLIER, Hugo BAILLY + 3 suppléants - Gilles LAFONTAINE, Gaël BERNARD, Anne MUDET

LE « PROJET EOLIEN DE PICOUD » DE LA SOCIÉTÉ VALECO

Comme lors de nos deux précédents bulletins municipaux, nous tenons à vous informer de l'état d'avancement du projet de construction d'éoliennes, mené par la société Valéco sur les communes de Coulonges sur l'Autize, Ardin et Saint Maixent de Beugné.

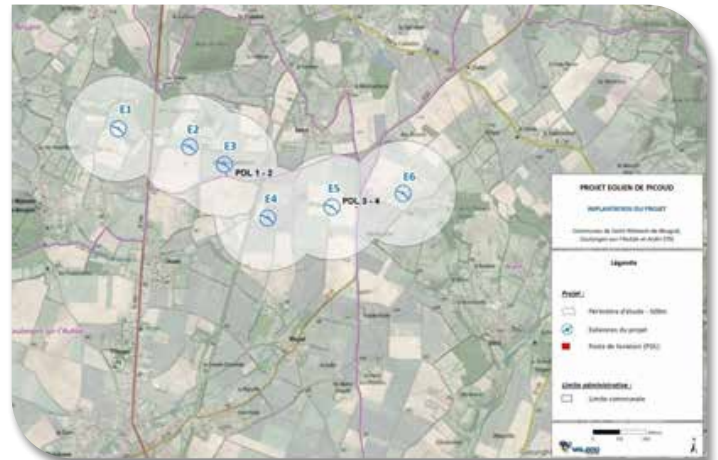
L'étude d'impact étant achevée, le groupe Valéco a déposé en avril 2019 le dossier de demande d'autorisation environnementale à la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (D.R.E.A.L.).

Cet organisme d'état est chargé d'instruire le dossier avant de le présenter à M. Le Préfet. Ce dernier, en fonction des commentaires de la D.R.E.A.L., lance alors une enquête publique et consulte le conseil municipal. En fonction de la pertinence du dossier, de sa régularité et des différents avis récoltés, il valide alors ou non la réalisation du projet.

En octobre 2019, la société Valéco, souhaitant apporter des compléments d'information et modifier des lieux d'implantation d'éoliennes, retire le dossier de l'instruction pour le redéposer en juin 2020.

Dès son installation, le nouveau conseil municipal de Saint Maixent de Beugné s'imprègne du sujet. Conscients à la fois des nuisances occasionnées aux riverains et de l'enjeu de la transition énergétique et des obligations législatives qui en découlent (engagements de la France à réduire drastiquement sa consommation d'énergie fossile et à développer des productions d'énergies renouvelables telles que l'éolien ou le photovoltaïque), les élus s'approprient le dossier afin d'en comprendre les tenants et les aboutissants. Ils tentent de s'assurer que la décision qui sera prise (qu'elle soit favorable ou défavorable) le sera dans l'intérêt des administrés qu'ils représentent. En ce sens, une délibération du conseil municipal demandant à la société Valéco de fournir des garanties et des compléments d'information est d'ailleurs prise en octobre dernier.

Des concertations avec les municipalités d'Ardin et de Coulonges sur l'Autize ont lieu, et conjointement les trois communes demandent à la Société Valéco de réaliser une



information auprès de chaque foyer, précisant les enjeux de ce projet (environnementaux, économiques) et ses modalités (financement participatif, compensations), permettant ainsi de recueillir l'avis des habitants avant le déroulement de l'enquête publique.

Le 19 novembre dernier, M. Le Préfet, après instruction du dossier par la D.R.E.A.L., constatant un avis défavorable de la Direction Générale de l'Aviation Civile (D.G.A.C.), décide de rejeter l'enquête environnementale du projet de parc éolien de Picoud présenté par la société Valéco et donc de ne pas engager l'enquête publique.

La société Valéco nous a informés qu'elle engageait des négociations avec la D.G.A.C mais pour l'heure ne nous confirme pas qu'elle redéposera un nouveau dossier...

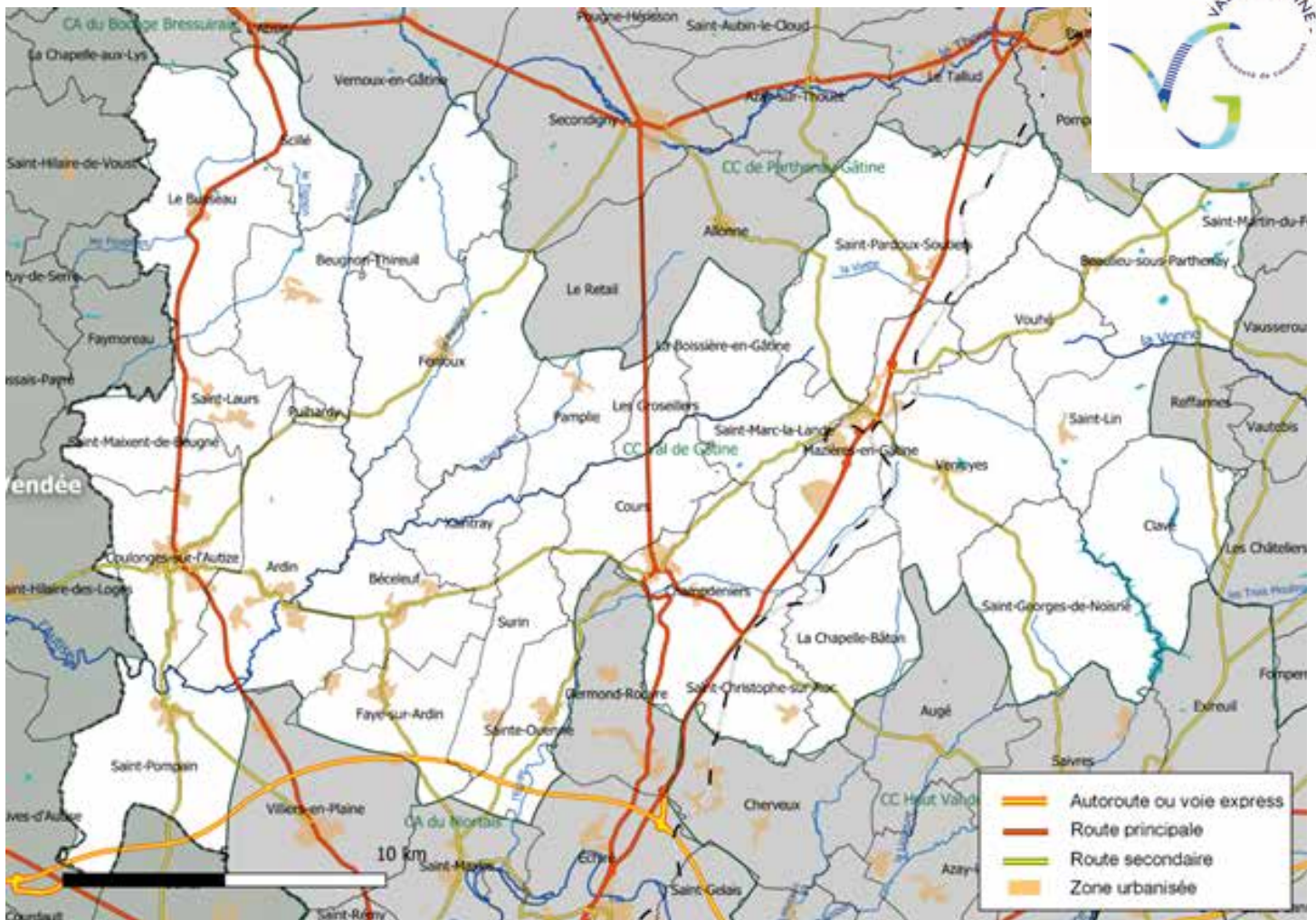


Vue de Fairs



Vue du virage du cimetière

LA CCVG (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE GÂTINE)



Créée le 1er janvier 2017, la communauté de communes Val de Gâtine résulte de la fusion des communautés de communes Gâtine-Autize, Pays Sud Gâtine et Val d'Egray.

Ce territoire rural s'étend sur 553 km² et compte 21 473 habitants répartis sur 31 communes.

Ses compétences recouvrent tous les aspects de la vie de ses habitants et sont les suivantes :

Compétences obligatoires :

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Développement économique, Promotion du tourisme, Collecte et traitement des déchets, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Compétences optionnelles :

Voirie, Protection et mise en valeur de l'environnement, Politique du logement social, Equipements culturels et sportifs, Eau.

Compétences facultatives :

Assainissement, Service à la personne, Service petite enfance-enfance et jeunesse, Equipements à caractère pluri-communal (gendarmerie, maison de santé), Aménagement numérique, Soutien et promotion aux associations d'intérêt intercommunal.

La Communauté de Communes Val de Gâtine (CCVG) a poursuivi ses travaux en 2020 dont les principaux impacts pour notre commune sont les suivants :

PLUI :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été adopté par les nouveaux élus de la Communauté de Communes le 23 juin 2020.

Le PLUI qui reprend l'ensemble des recommandations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) donne les orientations générales concernant l'habitat, les transports, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.

Pour notre commune le PLUI nous donne un potentiel de 41 nouvelles constructions sur 12 ans. Les périmètres urbains du centre bourg, de la Bazinière et de Fauris ont été arrêtés. Ces plans de zonage sont consultables en mairie.

Désormais les documents d'urbanisme seront instruits par la CCVG et non plus par la DDT (Direction Départementale des Territoires) et chaque instruction de permis de construire sera facturée 125 euros à la commune (instruction qui était gratuite auparavant).

Piscine de Coulonges :

Les études pour la rénovation de la piscine de Coulonges ont été validées. Les travaux ont commencé en septembre 2020 pour une réouverture de la piscine en juin 2021. Le montant des travaux se chiffre à 2 020 836 €.

Le SICTOM :

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères applique depuis le 1er janvier 2019 la redevance incitative pour la collecte des déchets. Cette redevance applique un tarif fixe par foyer et un supplément en fonction du nombre de levées de votre poubelle verte. Depuis l'application de cette nouvelle redevance, la baisse des volumes enlevés se poursuit, mais demande une poursuite continuelle des efforts. En effet, la facturation des déchets ultimes est actuellement de 25 euros la tonne, mais elle passera à 65 euros la tonne en 2025. Il en résulte que le TRI est le maître mot si on ne veut pas avoir de surcoût sur nos factures.

Vous trouverez à la suite de cet article les recommandations à appliquer auprès des services du SICTOM en cas de changement quelconque au sein de votre foyer.

SICTOM – RÉGIE DES DÉCHETS

LA FACTURATION DE LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DE VOS DÉCHETS



L'utilisateur est tenu de signaler tout changement de sa situation avec les justificatifs nécessaires, dans un délai maximal de deux mois suivant l'évènement générateur, actant le changement. Le changement de la composition intervient par exemple lors des cas suivants : naissance, départ d'une personne (du foyer), décès, déménagement...

La prise en compte des changements s'effectue selon la règle du prorata temporis, c'est-à-dire en fonction de la durée d'utilisation du service. Tout mois commencé est dû.

Arrivée ou départ en cours d'année : la facturation est faite au mois. Tout mois commencé est dû.

Naissance : un bébé sera pris en compte à partir du mois qui suit sa naissance.

Décès : la redevance cessera à compter du mois précédent le décès de l'utilisateur.

Pièces justificatives :

L'utilisateur, pour justifier de son changement de situation et du bien-fondé de sa demande de modification du service rendu, doit produire des documents suffisamment probants, qui peuvent notamment être :

- Copie de l'acte de décès ou du certificat de naissance,
- Copie du jugement de divorce, nouveau justificatif de domicile nominatif,
- Copie de l'état des lieux de sortie du logement ou copie de l'acte de vente, copie du bail pour les locataires.
- Attestation contresignée par le maire justifiant des modifications du nombre de personnes dans le foyer.
- Copie du jugement pour la garde alternée.
- Copie de la facture d'eau et d'électricité pour la déclaration d'un logement vacant.

La régie SICTOM pourra faire remplir tout document permettant de compléter, modifier ou confirmer les renseignements nécessaires à la facturation de la redevance.

La facturation de la redevance est faite au semestre. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec nous au **05 49 06 81 45** ou service.orduresmenageres@valdegatine.fr



CRER, VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT ?

LA « COM-COM » VOUS VIENT EN AIDE...

Pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser votre bien immobilier, il y a toujours de bonnes raisons de rénover une habitation.

Envisager des travaux de rénovation énergétique suscite toutefois beaucoup de questions : faut-il remplacer la chaudière ? L'isolation à 1€ est-elle une bonne ou mauvaise solution ? Quel matériau d'isolation choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? quel système de chauffage convient pour mon habitation ?...

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, la Communauté de Communes du Val de Gâtine, a mis en place un « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Ce service d'information est assuré par le CRER (Centre régional des énergies renouvelables) : vous pouvez y joindre directement un conseiller en énergie.

LES NOUVEAUTÉS AU 1^{ER} JANVIER 2021 :

LE SERVICE EST OUVERT AU PETIT TERTIAIRE (COMMERCE, BUREAUX, SANTÉ, ENSEIGNEMENT, SERVICES...), PROPRIÉTAIRES BAILLEURS ET COPROPRIÉTAIRES
POSSIBILITÉS D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉNOVATION GLOBALE DE LOGEMENTS INDIVIDUELS.

Et pour davantage de proximité et bénéficier de conseils personnalisés : des permanences vous sont proposées sur tout le territoire de la Communauté de Communes :

- Le 2^{ème} mercredi matin du mois à Champdeniers au siège de la Communauté de Communes, Place Porte-Saint-Antoine.
- Le 2^{ème} mercredi après-midi du mois à Coulonges-sur-l'Autize sur le site de la Communauté de Communes, 20 Rue de l'épargne.
- Le 2^{ème} mardi matin du mois à la mairie de Mazières en Gâtine, Place des Marronniers.

Pour une première information ou un rendez-vous lors d'une permanence, prenez contact avec le conseiller en énergie au 05 49 08 24 24.

RAPPEL IMPORTANT : Les services du CRER proposés par la Communauté de Communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants.

Nous ne cautionnons aucun démarchage à domicile (visite ou téléphone) proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques payants



SERVICE TOURISME DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE GÂTINE

Le service tourisme du Val de Gâtine est ouvert les jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous à la Communauté de Communes, site de Coulonges-sur-l'Autize, au 20 rue de l'Épargne.

Renseignements : 06 22 88 67 21 ou isabelle.joachim@valdegatine.fr

Taxe de séjour

Dans le cadre de l'instauration de la taxe de séjour au 1^{er} janvier 2020, nous vous rappelons qu'en tant qu'hébergeur touristique vous devez faire votre déclaration avant le 20 janvier 2021. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site www.valdegatine.fr ou en vous connectant directement sur le lien : : <https://www.valdegatine.fr/taxe-de-sejour.html>.

Un guide papier peut vous être fourni sur simple demande auprès de la Communauté de Communes.

Nous vous informons également qu'en tant qu'hébergeur il est obligatoire de vous déclarer auprès de votre mairie.

Renseignements : 06 22 88 67 21 ou isabelle.joachim@valdegatine.fr

Manifestations

Nous appelons toutes les associations du territoire à nous faire part de leurs manifestations ouvertes au public (au moins 3 semaines avant celles-ci)

(via le lien https://valdegatine.fr/sit/formulaire_sit.php) afin que nous puissions en faire une communication.

De plus, sous réserve d'acceptation de nos différents sites partenaires, une information à plus grande échelle pourra être faite.

Renseignements : 06 22 88 67 21
ou isabelle.joachim@valdegatine.fr



CENTRE MUSICAL, ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE GÂTINE

Après une année 2019-2020 amputée de presque un trimestre de cours, l'école de musique a fait une belle rentrée, l'effectif restant stable, proche de 130 élèves, enfants et adultes, encadrés par 6 enseignants.

Nous proposons des cours de guitare, piano, batterie, flûte traversière, saxophone et clarinette.

Les élèves en 1ère année d'instrument peuvent participer au cours de solfège qui leur donne les codes nécessaires à l'apprentissage de l'instrument.

Les cours d'éveil musical permettent aux plus jeunes, enfants de grande section et CP, de découvrir la musique par des moyens variés : écoute, chant, manipulation d'instruments, danse, expériences sonores et fabrication d'instruments.

Enfin, la musique d'ensemble permet aux élèves de donner du sens à leurs apprentissages et complète de façon riche le cours individuel.

Notre structure s'est adaptée face à la crise sanitaire que nous traversons :

- En période d'ouverture des locaux : mise en place d'un protocole strict (port du masque, barrières plexiglas, tables individuelles...)

- En période de fermeture des locaux : mise en place des cours en visioconférence.

Les enseignants repensent donc leurs cours en conséquence et font preuve, tout comme leurs élèves, d'une grande capacité d'adaptation.

Malgré ces conditions inédites, nos apprentis musiciens continuent à prendre un réel plaisir à poursuivre l'étude de leur instrument et montrent une grande motivation même lors des périodes de cours à distance.

Nos deux spectacles annuels sont planifiés :

- Vendredi 5 février 2021 à Coulonges (date incertaine à

l'heure actuelle en cas de fermeture prolongée de l'école).

- Mercredi 23 juin 2021 à 19h à Saint Maixent de Beigné ! Cette soirée, prévue à l'origine en juin 2020, aura lieu à la salle des fêtes, à l'extérieur si le temps le permet.

Venez nombreux applaudir les élèves de l'école de musique ! Vous reconnaîtrez peut-être parmi eux des habitants du village, ils sont !! cette année au sein de l'école.



Notez que l'association Beigné Patrimoine proposera une buvette et des sandwiches lors de cette soirée.

Ces spectacles permettent aux élèves qui le souhaitent de se mettre en scène, seuls ou en groupe, afin de partager de belles émotions le temps d'un morceau de musique, de petits moments très simples finalement mais qui nous manquent cruellement !

Je tiens à remercier l'ensemble de nos élèves et leurs familles pour la confiance qu'ils continuent de nous témoigner dans cette période et donne rendez-vous aux habitants de Saint Maixent de Beigné pour une belle soirée, musicale et conviviale, le 23 juin prochain !



LE SIVOM DU CANTON DE COULONGES-SUR-L'AUTIZE

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples a son siège à Coulonges-sur-L'Autize, dans les locaux du centre cantonal (20, rue de l'Épargne).

Il a été créé en 1968 et regroupe aujourd'hui les 13 communes suivantes : Ardin, Scillé, Saint-Pompain, Saint-Maixent-de-Beigné, Saint-Laurs, Puihardy, Le Busseau, Fenioux, Faye-sur-Ardin, Coulonges-sur-l'Autize, Beugnon-Thireuil, Béceleuf et Villiers-en-Plaine.



LE SIVOM

DU CANTON DE COULONGES-SUR-L'AUTIZE

Chaque commune y est représentée par deux délégués.
Pour Saint-Maixent-de-Beugné, il s'agit de Gilles LAFONTAINE et d'Hugo BAILLY.

Lors de sa réunion du 27 juillet dernier, le Syndicat a élu son nouveau Président : Loïc MOREAU également 1er Adjoint à Coulonges-sur-L'Autize. Thierry BOISSINOT (Villiers-en-Plaine) et Jean-Marie VIVIER (Saint-Pompain) ont respectivement été élus 1er et 2d Vice-Président.

Le SIVOM est propriétaire de plusieurs bâtiments dont il assure la gestion, tous situés sur la commune de Coulonges : Trésor Public, gendarmerie, centre cantonal, bâtiments route de Cougou et salle omnisports.

Il intervient également dans chacune des communes membres pour l'entretien des voiries et notamment la taille des haies.

Une autre de ses missions est le portage des repas à domicile en faveur des retraités, des personnes handicapées, malades ou en convalescence.

Afin qu'il puisse exercer toutes ses missions, le SIVOM reçoit une participation annuelle de la part de chaque commune membre.



Thierry BOISSINOT, Loïc MOREAU et Jean-Marie VIVIER

Ainsi pour l'année 2020, la commune de Saint-Maixent-de-Beugné a contribué à hauteur de 13 768,75 €.

S.I.V.O.M - 20, rue de l'Épargne
79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE

Tel : 05.49.06.06.24 - Mail : sivom.coulonges@wanadoo.fr



à la carte

Association de Coordination du Soin et de l'Aide à Domicile

Des services pour tous.

Garde d'enfants
(+ de 3 ans)

Ménage
repassage

Aide à la personne
(Toilette, préparation des repas,
accompagnement...)



Soins
Hospitalisation à
domicile

Présence
24h/24

Téléassistance
(Sérélia)

Aide
administrative

Café partage
(soutien aux aidants)

Transport

Le SAAD accompagne, à domicile, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (tout type de handicap) et les actifs dans tous les actes de la vie quotidienne. Le SSIAD permet aux personnes malades de rester à domicile en leur apportant les soins d'hygiène et de confort nécessaires, avec l'appui des professionnels de santé du secteur. Notre accompagnement repose sur des valeurs solides d'individualité, de respect, de liberté de choix et de garantie des droits.

Au-delà de l'aide et du soin à domicile nous vous proposons gratuitement :

- Le café partage : un lieu de convivialité à destination des aidants
- Les ateliers de prévention individuels autour de l'alimentation, l'activité physique adaptée, la mémoire et le lien social
- Les ateliers de prévention collectifs sur support numérique
- Une équipe spécialisée dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs.

Notre objectif : vous permettre de vivre sereinement à domicile en garantissant votre bien être et votre autonomie au quotidien.

Contact :

ACSAD, Centre Cantonal, 20 rue de l'épargne
79160 Coulonges sur l'Autize

05.49.06.a21.81

acsad.coulonges@orange.fr
www.acsad.fr

Page Facebook : ACSAD



LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020 À L'ÉCOLE PUBLIQUE BELLE-ÉTOILE

Comme dans toutes les écoles de France, la rentrée a été marquée par la crise sanitaire à l'école élémentaire de Coulonges. La mise en place des gestes barrières reste plus que jamais d'actualité. Malgré cela les 135 élèves de l'école élémentaire ont repris le 1er septembre. Cette année, 19 d'entre eux sont résidents à Saint-Maixent de Beigné (14%).

Certains utilisent les transports scolaires et le service périscolaire de la communauté de communes. Ils sont répartis en CP (26 élèves avec monsieur SAUVÉ et madame BREMAUD), en CE1 (29 élèves avec monsieur BARDIN), en CE2 (26 élèves avec madame NAUD), en CM1 (29 élèves avec madame FOULADOUX) et en CM2 (25 élèves avec madame JONQUET). Certains bénéficient d'un dispositif d'accueil pour les élèves en situation de handicap avec madame GRATIEN.

Cette année encore le projet d'école mettra l'accent sur le développement de la citoyenneté et l'écologie. Un gros projet culturel autour de la danse verra le jour avec l'école maternelle.

Du côté des transformations, la toiture et les peintures du bâtiment des CM ont été achevées cet été. Un projet d'aménagement des cours de récréation sera engagé, une réflexion sera conduite en ce sens pendant l'année scolaire.

Le sport, c'est la santé !

L'école publique est fidèle à ce rendez-vous de la rentrée : la matinée du sport scolaire initiée par l'USEP et qui vise à faire connaître aux enfants les activités des associations locales.

Cette année, tous dehors !

Ont répondu présents :

Les 80 élèves de CE2, CM1, CM2 et leurs enseignantes.



L'Espérance Pétanquaise de Champdeniers avec Maurice MEUNIER et Claude LACROIX.



Anne-Laure Duteil pour la gymnastique (SEP de St Pompan)

Pierre-Jean CALMEL de la compagnie Point du Jour et le théâtre (SEP de St Pompan).

Pendant deux heures, ces bénévoles ont mis tout leur savoir-faire, leur patience et leur motivation au service des enfants. Merci à eux !

Une équipe qui bouge en maternelle !

Cette année, trois nouvelles personnes sont nouvellement nommées sur l'école maternelle : Marion JACQUET (enseignante des petits/moyens), Gwladys GUILBOT (ATSEM des tout-petits/petits/moyens) et Justine ROBIN (directrice de l'école et enseignante des tout-petits/petits/moyens).

Les contes se sont invités dans la cour de maternelle !

L'année dernière, les trois classes de maternelle ont travaillé sur les contes traditionnels et leurs personnages. Une activité plastique a été menée sur le thème avec Cathy DUVAL, animatrice en arts. A partir de février, les enfants ont appris à dessiner des éléments des contes ; ces derniers ont été reproduits sur médium pour embellir, faire vivre notre cour et se raconter des histoires.



Le 15 octobre, c'était grande lessive dans les écoles maternelle et élémentaire Belle étoile.

L'ensemble des enfants a participé à cette manifestation mondiale pour promouvoir l'art autour d'un thème commun: « Inventons notre histoire ! », témoignage des derniers mois passés en confinement.

Cela a été l'occasion de déambuler à travers les œuvres de tous !

Une prochaine grande lessive aura lieu en mars. Et on espère pouvoir vous y convier !



De l'art à Saint-Marc la Lande !

Une sortie pédagogique était organisée la première semaine de novembre à Saint-Marc la Lande pour visiter une exposition d'art et participer à un atelier de pratique d'arts. Les trois classes de l'école maternelle ainsi que la classe de CE2 devaient y participer. Malheureusement, en raison du contexte sanitaire, nous n'avons pas pu nous y rendre ... ce n'est que partie remise !

L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME

L'École Notre-Dame : une école où chacun peut se sentir bien comme il est et grandir en harmonie.

L'École Notre-Dame est soumise à une double appartenance :



A nos agendas !

L'année ne fait que commencer et nos écoles se projettent : USEP pour l'élémentaire, des défis scientifiques pour les deux écoles, des sorties bibliothèques, des échanges de lecture entre les CEI et la maternelle, la participation aux Incorruptibles (prix de lecture) pour les maternelles, une liaison entre les grandes sections et les CP, la venue d'une bibliothèque ambulante en maternelle, la participation à la semaine de la maternelle ...

Et un projet annuel autour de la danse qui rassemblera toutes les classes !

Votre enfant est né en 2018 ?

Une rentrée peut être envisagée en avril 2021 (pour une toute petite section, avec des aménagements sur le temps de présence pour respecter le rythme de l'enfant) ou en septembre 2021 (pour une petite section). Pour cela, il suffit de se rendre à la mairie de Coulonges-sur-l'Autize pour s'inscrire, puis, de contacter l'école par téléphone au 05 49 06 11 85 ou par mail ce.0790301y@ac-poitiers.fr. Se rapprocher de la mairie puis de l'école en mars pour une rentrée en avril, et en mai pour une rentrée en Septembre.

A ne pas manquer ...

Pour les familles qui souhaitent découvrir notre école ainsi que les enseignants, des portes ouvertes seront organisées courant mars, à l'occasion de la semaine de la maternelle. Les familles des enfants déjà scolarisés seront également les bienvenues.

- L'Éducation Nationale en tant qu'établissement sous contrat d'association avec l'état, ce qui garantit la mise en œuvre des objectifs officiels d'enseignement et d'éducation ainsi que la qualification du corps enseignant.

- L'Enseignement Catholique : en tant qu'établissement catholique d'enseignement sous tutelle diocésaine, ce qui définit notre caractère propre. A ce titre, dans la diversité d'opinion des élèves, des familles et des personnels, l'école entend aider l'enfant à trouver sens à sa vie en prenant pour référence les valeurs données par l'Évangile.

Notre projet éducatif insiste sur l'élève au cœur du système éducatif.

L'équipe enseignante est vigilante sur le fait de respecter chacun dans son rythme d'apprentissage et ainsi tout mettre en œuvre pour une réussite de tous.

Cette année l'école continue un projet sur 3 ans « les arts dans tous leurs états ».

Les arts du spectacle et les arts plastiques seront mis en avant cette année

Un projet cirque et danse contemporaine viendra animer notre école dans les semaines à venir et aboutira sur un spectacle de fin d'année.

Les arts plastiques donneront de la couleur à la cour de l'école.

La classe de CM est une classe Harry Potter : elle est organisée autour de cette thématique.

L'École Notre-Dame est animée par deux associations une APEL et un OGE, le tout coordonné par le chef d'établissement.



Infos pratiques

Ouverture 8H50-12H 13H30-15h45

Coordonnées : tel 05 49 06 26 74

mail notredame.coul@wanadoo.fr

Adresse facebook école notre dame coulons

Site www.notredame.sitew.com

Présence du chef d'établissement les mardis matin et jeudis et vendredis après-midi

QUOI DE NEUF AU COLLÈGE EN 2020 ?

Comme de bien entendu, la deuxième partie d'année scolaire 2019-2020 a été largement perturbée par la crise sanitaire... Après deux mois de confinement et d'enseignement à distance, les élèves ont pu revenir au collège, d'abord par intermittence pour que tous puissent bénéficier du retour en classe en respectant la distanciation de rigueur (70 % environ sont venus retrouver leurs professeurs) puis en classe entière pour les toutes dernières semaines (90 % de présents). Cela a fait grand bien à tout le monde et a permis d'anticiper les difficultés organisationnelles éventuelles de la rentrée.

Alors bien sûr, beaucoup de projets sont tombés à l'eau, la gestion de la crise n'a pas été facile... Notons tout de même la présence en fin d'année d'un représentant départemental de l'Ordre National du Mérite et d'une Conseillère Pédagogique Départementale en charge de la citoyenneté venus féliciter les élèves pour leur implication dans des opérations tenant à leur Parcours Citoyen : participation à un concours contre le harcèlement, à la collecte de la Banque Alimentaire, au Téléthon, organisation d'une collecte de jouets avant Noël... Ils ont pris conscience que même à leur âge, ils peuvent agir !

Sans examen écrit et oral, les élèves de 3^e ont malgré tout obtenu leur Brevet à une très grande majorité.



Quant à la rentrée de l'année scolaire 2020-2021, elle s'est faite à peu près normalement avec masques mais sans distanciation. Peu de changement parmi les enseignants mais une nouvelle CPE avec une équipe de Vie Scolaire renouvelée aux trois cinquièmes, une nouvelle Secrétaire, une nouvelle Infirmière. Le repas de midi reste un point sensible, avec de fortes contraintes pour la Vie Scolaire et le personnel de restauration, les élèves ne pouvant entrer aussi nombreux qu'avant dans le réfectoire et la durée de passage étant forcément allongée...

Cela étant, les nouveaux élèves de 6^e qui n'avaient pu bénéficier ni des Portes Ouvertes du Collège en mars dernier ni des rencontres CM2-6^e en juin ont eu droit à leur journée d'intégration, comme c'est le cas chaque année, à Nieul-sur-l'Autise, le temps ayant été radieux pour les cinq classes parties chacune leur tour pour des ateliers de mise en route et de familiarisation avec ce qui est attendu d'eux au collège.



Le protocole sanitaire renforcé remis en place en novembre-décembre laisse planer un grand doute sur les projets prévus cette année scolaire...

L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)

« LA FRATERNELLE »

Toujours forte de ses 26 membres, notre association a eu la chance de ne pas voir son activité fortement perturbée par le confinement du printemps, lors de la saison 2019/2020.

La saison passée nous avons réalisé un plan de chasse chevreuil de 6 animaux et le prélèvement de 2 sangliers lors de nos chasses collectives toujours plus suivies et conviviales. Concernant le petit gibier, la saison fut correcte pour la perdrix, la bécasse et le pigeon. Les deux jours de chasse aux lièvres ont permis le prélèvement de 8 animaux.

L'opération de réintroduction de faisans communs sauvages se poursuit : 200 faisandeaux ont encore été lâchés cet été et leur chasse est toujours suspendue. Malheureusement, le désormais traditionnel comptage de coqs chanteurs prévu fin mars n'a pas pu avoir lieu pour cause de confinement. Pour cette même raison, les opérations de régulation des prédateurs ont été stoppées de mars à juin. Ceci, conjugué à une météo défavorable en fin de printemps, n'a pas permis une bonne réussite de la reproduction et seulement 6 compagnies ont été observées durant l'été.

Depuis 4 années consécutives, nous continuons de réaliser des plantations de haies. Début décembre 2019 c'est encore 400 mètres qui ont été plantées sur les terrains d'Aurélien GRELIER et Julien MARAIS avec la participation des marcheurs du Téléthon. Que tous soient remerciés de leur participation. Ces plantations, en plus de recréer un habitat favorable à la faune sauvage, participent à l'embellissement de notre commune. Un autre chantier sera probablement réalisé courant janvier 2021.



La saison de chasse 2020/2021 est, à l'heure où nous rédigeons ces lignes, provisoirement (nous l'espérons !!) suspendue pour cause de confinement, du moins pour le petit gibier. La régulation des espèces causant des dommages agricoles ou forestiers, comme le grand-gibier (cerf, chevreuil, sanglier) ou certains prédateurs est, sur décision préfectorale et pour des motifs d'intérêt général, toujours autorisée et bien évidemment en respectant un protocole sanitaire. Le début de saison s'était déroulé normalement : les perdrix

étaient au rendez-vous et une demi-douzaine de lièvres a été prélevée durant les deux jours de chasse autorisés.

Le comptage des coqs faisans devrait avoir lieu le dernier vendredi soir de mars, vous êtes d'ailleurs tous conviés à y participer !

Mi-juin, nous espérons pouvoir organiser avec le Groupement d'Intérêt Agro-Sylvo-Cynégétique (GIASC) des Vallées de l'Autize-Egray

une randonnée gourmande, celle prévue en juin dernier n'ayant pu avoir lieu.

Notre traditionnel repas dansant annuel, que nous organisons en octobre, est pour l'heure remis à une date non définie. Mais quoi qu'il en soit vous pouvez déjà réserver votre deuxième samedi d'octobre 2021 !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2021 !

Contact ACCA : Roger MIGNOT (président)

06.70.72.65.71 ou 05.49.06.21.94

L'AMICALE

J'aurais pu commencer l'article de l'association de cette manière-là : « En cette période si particulière bla bla bla bla.... ».

La situation tout le monde la connaît, elle est très particulière et compliquée pour beaucoup de personnes.

Je vais donc essayer de vous parler de l'association l'Amicale même si pour moi, les "amis je cale" (je sèche).

L'Amicale est donc une association qui compte environ 220 adhérents et son activité principale est le théâtre. Tous les ans les membres de l'association se retrouvent au mois de janvier lors de l'assemblée générale qui se déroule dans la salle des fêtes communale. Bien évidemment cette réunion est ouverte à toutes les personnes souhaitant prendre une cotisation à l'Amicale. C'est aussi l'occasion de déguster la galette des rois et ainsi passer un bon moment ensemble.

C'est au mois de mars que les activités de l'association sont les plus importantes. Après quelques mois de répétition les acteurs sont enfin prêts pour présenter leurs séances.



Les représentations se passent toujours en deux temps.

Pour l'année 2020 il y avait une première partie qui était jouée par les jeunes acteurs de la troupe qui ont entre onze et dix-sept ans. On pouvait donc y retrouver cinq petits sketches d'environ dix minutes chacun.

C'est après l'entracte que les adultes entrent en scène ; cette année ils vous ont présenté une pièce en trois actes, intitulée : "Le bal des escargots".

Malheureusement avec les événements du mois de mars, nous n'avons pu jouer que deux séances sur six. Cela nous a permis de faire environ 200 entrées, au lieu des 700 réalisées habituellement.

Cela a aussi entraîné l'annulation du voyage annuel qui devait se dérouler au mois de juillet sur l'île Madame et ses environs.

Pour l'année 2021 nous ne prévoyons aucune manifestation pour le moment. L'assemblée générale qui devait avoir lieu au mois de janvier est reportée aux beaux jours pour pouvoir le faire en extérieur, si nous en avons l'autorisation bien évidemment.

En attendant je vous souhaite une très bonne année 2021 en espérant vous revoir très vite pour passer de bons moments de convivialité. Prenez soin de vous et de vos proches.

Le président - Julien Marais 06 75 54 12 15

LES ANCIENS COMBATTANTS

Cette année 2020 fut bien particulière pour notre petite association. Changement de présidence et de Bureau et commémorations bien spéciales.

Tout d'abord l'équipe des Anciens Combattants qui dirigeait a souhaité laisser sa place à des plus jeunes. Merci à Jean, Lucien, Bernard et Joseph pour leur dévouement. Dorénavant Jacqueline, Patrice, Francis et Benoît dirigent l'association, toujours épaulés par Jean.

Notre 8 mai, en plein confinement, a connu une commémoration très réduite, sans prière à l'église ni défilé ni vin d'honneur, avec juste une présentation du drapeau et un dépôt de gerbe. Nous étions huit présents plus deux qui ont participé depuis leur jardin !

Comme il est de coutume désormais en ces temps troublés, la commémoration du 11 novembre s'est faite en petit comité. Dépôt de gerbe et minute de silence accompagnés cette année d'une nouveauté : Madame le Maire a cité en plus des soldats morts pour la France inscrits sur le Monument aux Morts le nom des vingt soldats français morts au combat pendant l'année 2020.

En espérant des commémorations plus conviviales à l'avenir, le président des Anciens Combattants et soldats de France a remercié les participants de leur présence.



Les membres du bureau :

Président : Patrice ROYER

Vice-Président : Jean RENOUX

Secrétaire : Jacqueline MICHAUD et Francis GIRAUD

Trésorier : Benoît RENOUX

LA BEUGN'AISE



Cette année 2020 est bien compliquée pour tout le monde. Nous n'avons pu réaliser qu'une intervention au printemps pour le ramassage des déchets avec d'autres associations de Saint Maixent de Beugné. Malgré cette journée très pluvieuse, un bon groupe de personnes a bravé le mauvais temps, et a permis de récolter environ 400 kg de déchets.

En raison de cette pandémie, des protocoles sanitaires et des multiples confinements, à cette heure nous sommes dans l'impossibilité de fournir les dates de nos festivités ; mis à part l'Intervillages de 2021.

EN ROUTE POUR L'INTERVILLAGES 2021

Après la réussite de la première d'Intervillages en 2019, Gâtine Autize Evènement s'est lancé dans l'organisation de la nouvelle édition programmée le 28 août 2021.

Les bénévoles de l'ensemble des communes concernées ont débuté leurs travaux de lancement dans

les différentes commissions. La commission de jeux, pilotée par Christophe GERBEAU, reprendra les incontournables (le mur d'Intervilles, le Ventre et glisse ...) en y ajoutant de nouveaux challenges à relever, pour succéder à Faye sur Ardin au palmarès.



Intervillages 2021 se déroulera à nouveau à Coulonges sur le stade et dans le parc du Château. Les conditions d'accueil y sont réunies et la commission logistique, pilotée par Emmanuel VIVIEN, se prépare pour permettre de réunir encore un peu plus de monde qu'en 2019.

Du côté de l'administratif et de l'intendance, l'idée est de conserver les clés de la réussite passée (repas local, soirée festive) pour encore les améliorer et pourquoi pas surprendre les participants.

Défilé, jeux animés, moments conviviaux sur la journée et la soirée, chacun attend de retrouver le formidable esprit qui a porté la première édition.

Chacun peut apporter sa contribution,

dans la préparation, l'organisation, les jeux ou toute participation facilitant le déroulement de ce futur Intervillages. N'hésitez pas à contacter vos relais dans votre commune pour rejoindre votre équipe et porter haut ses couleurs.

En ces moments où la convivialité est bousculée, l'attente de cet événement est importante pour à nouveau démontrer notre dynamique locale, pour se rassembler et passer tous ensemble de bons moments dans un esprit de fête.

Personnes à contacter pour la commune de Saint Maixent de Beugné : Céline MARAIS et Franck BERNARD

L'ensemble des membres du bureau de la Beugn'aise vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et surtout PRENEZ SOIN DE VOUS et de VOS PROCHES.

Président : GERMANIQUE Germain

Contact : 06 84 51 10 86

Mail : beugnaise@gmail.com

BEUGNÉ PATRIMOINE



Voilà un an que la petite dernière des associations de la commune a vu le jour ! Et ses adhérents n'ont pas chômé malgré les circonstances...

Comme vous avez pu le constater par vous-même, l'entrée du bourg est maintenant formalisée par ce lien invisible qui rejoint la borne d'octroi de Coulonges et le pont qui lui fait face, l'un et l'autre entrant dans un aménagement dont la pompe à roue (présente avec l'église sur le logo de l'association que nous devons à notre artiste locale Dominique BAURUEL) est l'élément-phare.

La structure du pont a été refaite entièrement par Serge FOURDRAIN. L'environnement en avait été dégagé par l'association lors d'une première journée de travaux en janvier, puis les enduits ont été faits lors des deux journées suivantes en juin et septembre. La borne d'octroi a été redressée et dotée d'un seuil pavé prolongeant la perspective d'une brèche dans le pont à hauteur du Sezais. La pompe quant à elle a retrouvé un teint frais et souriant, avec des enduits refaits, une ferronnerie repeinte et un joli pavage également, pour qu'elle reste dégagée des mauvaises herbes...

Les structures de la place de l'église (puits et bancs...) ont été désherbées et le mécanisme du puits repeint.

A l'autre bout du bourg, le calvaire a connu lui aussi un début de restauration : désherbage répété, réparation de grille avec remise en place d'une croix retrouvée dans le champ d'à côté par un adhérent, peinture de cette même grille : ne restent plus que les statues et le Christ en Croix à rénover...

N'oublions pas le lavoir de la Bazinière nettoyé et préparé pour une opération-maçonnerie qui lui évitera également de se couvrir de mousses et herbes diverses.



Ces trois premières journées ont été gratifiées d'un temps fort clément pour la durée des travaux, permettant à chacun de mettre en œuvre ses talents et à tous de partager un pique-nique convivial pour restaurer les ouvriers après les vieilles pierres !

Tous les bénévoles sont les bienvenus lors de ces journées : les futurs chantiers ne manquent pas...

Parallèlement l'association s'est engagée avec la mairie sur une réflexion au sujet des travaux à prévoir pour notre belle église et pour la recherche de subventions.



Enfin, dans le cadre du Budget Participatif lancé par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, « Beugné Patrimoine » a présenté un projet visant à acquérir une malle d'outillage pour toutes ces campagnes de restauration et à concevoir un petit livret de retour d'expérience pour les communes qui comme la nôtre voudraient se lancer dans ce type de chantier communautaire...

Bureau de l'association

Présidente : Sylvaine BERTALOT

Vice-Présidents : Myriam TRANCHET et Daniel MICHAUD

Trésorier : Georges CHAUX

Trésorière adjointe : Paule MARTY

Secrétaire : Catherine LEFEBVRE

Secrétaire adjoint : Denis RENOUX

Meilleurs vœux à tous pour 2021 ! Que cette nouvelle année permette la réalisation de nouveaux et beaux projets !

LE CLUB DE LA GAITÉ

CLUB DE LA GAIÉTÉ... CLUB DE LA LONGEVITÉ !

On vieillit bien dans notre club !...

12 adhérents de plus de 90 ans !

Cette année,

100 ans d'Odile CHARRIER

Odile (SUIRE) est née à la Roussière le 14-11-1920



99 ans de Madeleine PIMPARÉ

Madeleine (BÂCLE) est née à la Bruyère le 8-02-1921

LE CLUB DE LA GAITÉ



Odile CHARRIER, qui a présidé le club pendant onze ans, souhaitait réunir ses amis pour fêter ses 100 ans, mais le protocole actuel ne le permet plus, c'est donc partie remise ! Voici cependant une photo du jour de son anniversaire et un extrait du petit mot qui lui a été adressé par la Présidente du Club à cette occasion :

« Au nom de tous les adhérents du club, je viens vous souhaiter un bon anniversaire ! »

Bien sûr, nous aurions aimé fêter, plus dignement et convivialement, en votre présence et celle de votre famille, cet événement extraordinaire de vos 100 ans.

Comme il se doit, des fleurs auraient agrémenté la séance et nous aurions trinqué avec vous !

Madeleine Pimparé, née juste quelques mois après vous, aurait bien poussé la chansonnette.



Née en 1920, vous avez traversé le dernier siècle avec la guerre et toutes les avancées technologiques. Mais la plus grande avancée, c'est d'avoir su résister au temps.

Nous aimons vous féliciter d'avoir su traverser ces temps de grands bouleversements. Cela demande de la volonté, de grandes qualités humaines ! Vous avez su cultiver la patience. Vous avez accompagné la chorale

de l'église pendant très longtemps, grâce à vos talents de musicienne. Vous avez su surmonter de difficiles épreuves et vivre de merveilleux moments. Vous ne paraissez pas vos 100 ans et vous respirez la sagesse, l'humilité, la sérénité, en bref, la paix du cœur ! »

Cette année 2020 était très prometteuse. En effet, nous avons enregistré 49 adhérents, lors de la dernière assemblée générale.

De jeunes retraités rejoignaient le club et nos alertes aînés étaient présents.

Les activités du club : jeux de cartes, de pétanque, repas, permettent de nous retrouver pour échanger, briser la solitude et sortir de chez soi pour une vie sociale animée.

Hélas, l'arrivée de ce virus Covid 19 a stoppé net toutes nos activités : les mesures sanitaires nous obligent à annuler les concours de belote, puis les retrouvailles du mercredi, les

repas et soirées prévues.

Nos aînés vivent mal cette solitude imposée. Il faut admettre que cette année n'est agréable pour personne.

Nous attendons, bien sûr, la possibilité de reprendre nos rencontres en toute sérénité et sans risque pour les personnes. Gardons l'espoir qu'en 2021, tout ira mieux.

Malgré une conjoncture difficile, nous espérons de nouvelles inscriptions pour l'année 2021 !

Venez nous rejoindre à l'A.G. que nous reportons, dès que nous ne serons plus assignés à résidence, soit l'année prochaine.

Le 13 janvier 2020, Yvette Talon, présidente, a passé le relais à Paule Marty.

Les membres du club remercient Yvette de son dévouement et de son dynamisme envers nous tous, pendant neuf années.

Un dernier mot. Avant le bouclage de ce bulletin, nous avons appris le décès de deux de nos membres fidèles.

- Pierre MICHAUD, né en 1928 à Allonne, est décédé à Coulonges (où il s'était installé pour sa retraite d'agriculteur en 1983) le 12 novembre dernier. Il avait très vite rejoint le Club avec son épouse et aimait le jardinage, les cartes et les balades.

- Aimée NEAU (née SIMONNEAU), a vu le jour à la Bazinière en 1924, au foyer d'un couple d'agriculteurs, après sa sœur Renée (décédée elle aussi à 96 ans en 2017). Mariée à Louis NEAU en 1949, elle s'installa avec lui, comme agriculteurs, à Champollan en 1954. Ils eurent quatre filles auxquelles ils transmirent leurs belles valeurs. Détentrice quasiment dès son mariage du permis de conduire, ce qui était rare à l'époque, Aimée était une femme de caractère et une battante : pour preuve son hospitalisation durant neuf mois en 1967 pour la tuberculose, dont elle guérit !

En 2002, elle quitte le hameau de Champollan pour le bourg de Saint Maixent de Beugné, en gardant ses passions et ses activités au sein de la commune et de la paroisse.

Bien fatiguée les derniers temps, elle est décédée le 25 novembre à l'hôpital, où elle avait dû être conduite, seule, à cause de la COVID19, quelques jours auparavant.

Avec elle, c'est une figure incontournable de la commune qui disparaît.





L'AS DE FOOT

Que dire d'une année 2020 qui n'a pas permis à l'ensemble des associations sportives (ASSMB et FCJOA => club de jeunes de l'ancien canton de Coulonges-sur-l'Autize) de pouvoir pratiquer son sport et de réaliser ses manifestations en raison de la crise sanitaire que notre pays traverse.

Surtout que chacun se porte bien et respecte dans ces moments difficiles les gestes barrières pour vivre des moments heureux à la sortie du confinement.



Entre un arrêt au cours du mois de mars 2020 pour apprendre quelques semaines plus tard que la saison se terminait à cette date et un deuxième arrêt sur la nouvelle saison fin octobre pour une période définie mais non certaine, comme diraient certains, vivement le changement d'année afin de pouvoir enfin pratiquer un sport !

Mais que dire alors ? Avec ces règles de sécurité, nous, membres du bureau, avons préféré annuler ou reporter les manifestations prévues à l'époque du premier confinement. Cette année était celle des 40 ans du club. Nous espérons pouvoir fêter cet anniversaire durant l'année 2021, si tout va bien.

Tous les membres de L'AS Saint Maixent de Beugné vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021. Bonne année à tous !

Dates à retenir : Dans le contexte actuel, aucune décision n'a été prise pour les manifestations de 2021

Composition du bureau

Président : Mickael CHATELLIER (06 03 18 71 31) mickael.chatellier0534@orange.fr

Vice-Président : Franck BERNARD

Trésorière : Patricia MAURY



LA GYM



Alors que nous écrivons ces quelques lignes, nous sommes confinés et les activités sont momentanément passées en mode virtuel sur la page facebook Maud Challenge sur le compte de Maud Bailly.

Notre club est heureux d'accueillir environ 80 adhérents sur le canton de Coulonges sur l'Autize en ces temps difficiles pour tous en raison de la pandémie de Coronavirus Covid-19 qui touche tout le monde en ce moment.

Nous supportons une baisse de plus de 50% de nos effectifs adultes et l'arrêt du multisports enfants pour des raisons de complexité d'accueil et de gestion des effectifs.

Nous remercions les municipalités du Canton et le SIVOM qui continuent à nous faire confiance et à nous prêter les salles des fêtes et la salle omnisports pour pratiquer nos activités sportives dans le respect des consignes sanitaires.

Les masques sont obligatoires au maximum avec autorisation partielle de le retirer lorsque la pratique physique devient intensive dans le respect de la distanciation sociale.

Le gel hydroalcoolique est fourni par le club et obligatoire à l'entrée du cours.

La liste de présence est tenue par la référente Covid-19.

Il arrive que nous utilisions des chaises nettoyées avant et après la séance pour les personnes à mobilité réduite mais les tapis sont individuels et non fournis par le club.

Nous n'utilisons pas les vestiaires et nous nettoyons les sanitaires entre chaque personne si besoin et en cas d'extrême nécessité quant à l'utilisation des toilettes.

Le matériel cette année n'est pas utilisé à l'exception des baguettes de batterie en plastique nettoyées entre chaque groupe.

Vous pouvez faire du fitness dans notre club : nous proposons des séances sur 4 m2 d'espace personnel en renforcement musculaire et préparation physique au poids du corps (cuisses abdos fessiers CAF), 50 minutes puis 5 minutes de retour au calme.

Nous accueillons des groupes de 20 personnes maximum le lundi soir à la salle des fêtes de St Maixent de Beugné ; le mercredi soir à la salle omnisports de Coulonges (horaires : 18h00-19h00 // 19h15-20h15 // 20h30-21h30).

Le jeudi matin de 9h30 à 10h30 nous proposons une séance sportive « Bien vieillir » ouverte aux jeunes retraités et aux personnes disponibles en journée (à St Maixent de Beugné à la salle des fêtes).

Attention : pour venir, la préinscription au 06.30.70.87.78 ou gymloisir79@gmail.com est obligatoire même pour faire une séance gratuite car nous devons connaître les effectifs avant le début du cours.

Il reste des places, vous pouvez vous inscrire en cours de saison sportive.

Nous avons un partenariat avec la SEP de Saint-Pompain pour le cours du mardi à 14h00 à Ardin (salle des fêtes du Chaillot - renseignements au 06.25.16.60.21 ou [sep.lesperance@gmail.com](mailto:lesperance@gmail.com)).

Maud, notre éducateur sportif diplômé préparateur mental (numéro de carte professionnelle : 07914ED0050) nous donne des explications pour que nous gardions la motivation.

Nouveau bureau du Club Gym loisir

Présidente : Nicole Lafontaine (Saint Maixent de Beugné)

Vice-Présidente : Monique Toudert (Saint Laurs)

Trésorière : Michelle Caquineau (Saint Maixent de Beugné)

Vice-trésorière Léa Caty (Saint Maixent de Beugné)

Secrétaire : Liliane Courtin (Saint-Laurs)

Membre : Paule Marty (Saint Maixent de Beugné)

Pour tous renseignements et préinscription obligatoire sur les séances : 06.30.70.87.78 // possibilité d'envoi de documents par mail : gymloisir79@gmail.com.

Tarif de la cotisation annuelle (tout compris) :

- 80 € pour un cours par semaine durant 35 semaines sur la saison sportive soit 2.28 € le cours de gym.
- 100 € pour deux créneaux horaires par semaine soit 1.43 € le cours de gym.
- 110 € pour trois créneaux horaires par semaine soit 1.05 € le cours de gym.

La licence fédérale (FFEPGV) coûte 27 € : elle est comprise dans le tarif de cotisation et inclut l'assurance sportive, le service juridique et la SACEM pour la musique. (Forfait non remboursable, paiement possible en trois fois sans frais)

LES RANDONNEURS DU JEUDI

Tous les jeudi après midi (selon la température), une équipe de randonneurs se rassemble sur le parking de la salle des fêtes pour une marche ouverte à tous.

Ce n'est pas une association.

Chacun engage sa responsabilité civile.

Les circuits sont définis au départ selon les connaissances pour une marche de 8 à 10 km environ, aussi bien en Deux-Sèvres qu'en Vendée.



Au retour un goûter est organisé par deux randonneurs définis une semaine à l'avance.

Pour information contacter :

Mme LAFONTAINE Nicole au 05 49 06 05 68

M. MICHAUD Daniel au 05 49 06 14 71

SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique, au 24 rue de Parthenay à Coulonges, vient en aide en tant qu'association caritative à toute personne en difficulté momentanée. Après une rencontre avec l'assistante sociale, les bénéficiaires sont accueillis pour un temps d'écoute et d'échange. Sur présentation de justificatifs de ressources, nous leur apportons un soutien financier ponctuel. Nous recevons sur rendez-vous au 07 71 27 72 71.

Des dons de vêtements, articles de puériculture, vaisselle, linge de maison... peuvent être déposés tous les mardis (le matin de 9h30 à 12h) ainsi que le premier et le troisième mercredi du mois ou sur appel téléphonique. **Merci de respecter les horaires pour ces dépôts.**

Après un tri nécessaire, les dons sont disposés sur des portants ou étagères dans la boutique solidaire. Chaque article peut à nouveau rendre service, en étant acquis en échange d'une modeste participation.

Des enfants sont invités à partir en vacances pour la période estivale dans des familles d'accueil recrutées par le Secours Catholique.

Le premier lundi de chaque mois, un après-midi jeux et bricolage est organisé de 14h30 à 17h à la maison des associations à Coulonges. **Activité ouverte à tous sur inscription au 06 76 12 14 36.**



Enfin une braderie de printemps et une braderie d'automne sont habituellement organisées.

Nous souhaitons à tous une année 2021 emplie de quiétude et de solidarité.

UN LIVRE SUR BEUGNÉ !

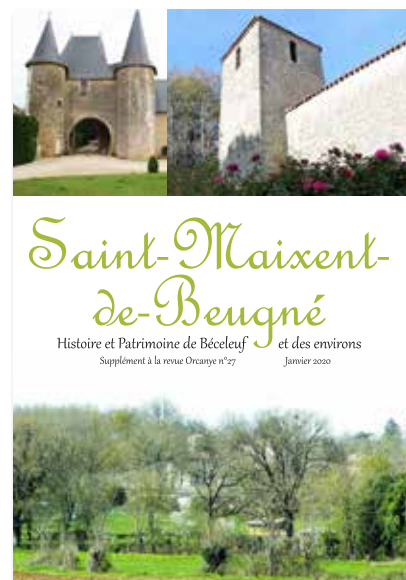
Dans le bulletin de l'an dernier était annoncée la sortie d'un ouvrage sur la commune réalisé par l'association historique de Béceleuf, qui en avait déjà concocté sur d'autres villages.

Comme prévu, ce beau document est sorti quelque temps après le bulletin et il a remporté un franc succès. Il faut avouer que ses auteurs et photographes ont su mettre en valeur les richesses du bourg et des hameaux de Saint Maixent de Beugné, dont on conçoit ainsi à la fois l'unité et la diversité, apprenant au fil des pages son histoire et des anecdotes sur diverses époques.

Les anciens y auront retrouvé des souvenirs, les plus jeunes, par l'âge ou l'arrivée dans la commune, en auront découvert ou redécouvert le charme et le caractère accueillant.

Remercions René BAURUEL d'avoir insisté pour qu'un tel livre voie le jour et l'association de Béceleuf d'avoir su si bien présenter notre commune.

Si vous n'en avez pas encore fait l'acquisition ou que vous en voulez un autre exemplaire (ou plusieurs pour offrir pourquoi pas !) il vous suffit de vous rendre au secrétariat de la Mairie où il est en vente au prix de 15 € !



TRAVAUX ACHEVÉS

Conformément à ce qui avait été présenté l'an dernier, la réhabilitation des appartements dans l'ancien presbytère, au 30-32 Grand'Rue, a été menée cette année écoulée et, malgré les perturbations causées par la crise sanitaire et le confinement, les travaux se sont poursuivis puis accélérés à la fin du printemps pour une livraison des logements en juillet.

La cage d'escalier a bénéficié elle aussi d'un coup de jeune, rendant les lieux plus accueillants pour les nouveaux locataires, arrivés tous deux en juillet.

Bienvenue à eux !



PROJETS EN COURS OU À VENIR

Suite à la crise sanitaire qui s'est doublée d'une crise économique, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres a voulu donner un coup de pouce aux acteurs économiques locaux. La commune avait la possibilité de réaliser trois chantiers financés à 50 % par le CD79 (chaque projet devant atteindre un maximum de 10 000 € HT). Le Conseil Municipal nouvellement élu a donc dû choisir assez rapidement les projets à mener d'ici la fin de l'année : il a été décidé de profiter de ce financement départemental imprévu pour :

- Rénover l'intérieur de la Salle des Fêtes (chantier confié à l'entreprise de peinture Sonnard de Coulonges).



- Installer un espace avec caves-urnes et jardin du souvenir au cimetière (entreprises Vergnaud et Chaigneau).

- Installer une réserve d'eau à Faurès (entreprise Chaigneau), un tiers des 50 % restant à charge de la commune étant remboursé par la commune de Saint-Laurs puisque Faurès est à cheval sur nos deux villages.

Nettoyage autour de l'église

Durant l'été puis l'automne, du nettoyage et des améliorations ont été effectués sur l'entourage de l'église, sous la houlette de Patrice Royer, le spécialiste en aménagement de jardins de l'équipe municipale.

Église

Comme cela est évoqué à plusieurs reprises dans ce bulletin, le Conseil Municipal, en partenariat avec l'association « Beigné Patrimoine » ne perd pas de vue la nécessaire restauration de l'église au cœur du bourg. L'étude réalisée en 2019 par le Cabinet Niguès de Niort prévoyait tous les travaux à effectuer pour un budget malheureusement bien trop élevé pour une petite commune comme la nôtre. Pour pouvoir prétendre à des subventions, le Conseil Municipal a donc pris une délibération stipulant l'intention d'engager des travaux et a donc repris la quête de devis pour élaborer un programme de restauration en plusieurs tranches, avec l'aide de ces fameuses subventions. Plusieurs idées sont à l'étude et nous espérons pouvoir en dire plus l'an prochain.

Curage des fossés

Il a été décidé suite aux remarques de la commission voirie de procéder dans un bref délai au curage ou débarnage des fossés de certaines routes de la commune, les fortes pluies ne pouvant s'écouler et être absorbées qu'à ce prix. Le chantier est important : il a été confié à l'entreprise Chaigneau. C'est un investissement nécessaire pour le bien de tous, riverains, automobilistes et agriculteurs, ces derniers ayant d'ailleurs activement participé aux travaux et nous les en remercions.



Centre-bourg...

Enfin, l'aménagement du centre-bourg est toujours à l'étude afin de gérer au mieux la circulation des véhicules lourds ou légers, de sécuriser par conséquent les déplacements des piétons et particulièrement des enfants faisant usage du transport scolaire, de permettre aux riverains de stationner en cœur de village sans dénaturer le patrimoine par une concentration de véhicules aux abords de l'église. Dans cet esprit déjà il a été installé une restriction de circulation en provenance de Fontenay pour la traversée de la Bazinière et du bourg et une borne a été remplacée à l'angle des routes menant du bourg à la Bazinière et à Faymoreau pour éviter aux camions de serrer de trop près le mur d'une habitation.

Là aussi, nous espérons une avancée du projet dans les mois à venir.



Don de livres

Un habitant de Saint Maixent de Beigné a fait don à la commune du contenu conséquent d'une bibliothèque récupérée lors d'un vide-maison. Il a été procédé à un tri des livres dont une grande partie a été stockée à l'abri à la Mairie. Le reste a été confié à l'association Emmaüs de Saint Michel le Cloucq. Dans un premier temps, il est envisagé de mettre en place une boîte à livres dans le bourg. Une réflexion est en cours pour relancer un projet de bibliothèque municipale.

LE FOURNIL !

A Saint-Maixent de Beugné, petite commune rurale, nous n'avons qu'un commerce, propriété municipale. Mais pas n'importe lequel : un lieu où il fait bon passer en coup de vent, venir dix minutes ou bien davantage, voire le long temps d'un repas convivial. Car oui, vous le savez tous, "le Fournil" est notre bar-restaurant, cœur du bourg et poumon de la vie locale. Et pour ceux qui ne le sauraient pas, une petite révision s'impose.

Il y a quatre ans déjà, Émilie et Jérôme Lavoie avaient les honneurs de notre bulletin municipal. Ils venaient en effet de prendre la gérance du dernier commerce de Saint Maixent de Beugné, institution chère à tous, jeunes et anciens, tenu précédemment par Jacqueline Geffard puis par Céline Marais (qui leur facilita la tâche par son sens de la communication. Ils l'en remercient encore). Tous deux travaillaient en boulangerie avant de relever ce défi, encouragés par leur famille. Jérôme commença seul et Émilie fut vite obligée de quitter son emploi d'alors pour le rejoindre et assurer le service.

Pleins d'enthousiasme, le sourire vissé sur le visage et la gentillesse chevillée au corps, ils s'apprêtaient à faire vivre ce haut lieu de la vie "beugnaise", bravant les oiseaux de mauvais augure qui pouvaient leur prédire échec et passage éclair dans la commune.

Mais voilà, quatre ans après, ils sont toujours là, malgré les difficultés,

malgré le contexte ambiant si peu favorable à l'économie, malgré une vie de famille pas toujours facile quand on est restaurateur (même dans une commune de quatre-cents habitants dont ils font maintenant partie), avec le désir de certains de voir l'établissement toujours ouvert et la désaffection d'habitants de la commune qui ne savent pas ce qu'ils perdent à s'abstenir de franchir le seuil de ce commerce !

Depuis quatre ans, ils ont appris à mieux s'organiser, à gérer les jours d'affluence comme les journées plus confidentielles. De vingt convives servis au début les jours fastes, serrés dans la petite pièce du bar, ils ont pu très vite accueillir certaines semaines une moyenne de trente ventres affamés, en investissant la grande salle, réaménagée. En septembre 2018, ils ont bénéficié des travaux engagés par la municipalité (agrandissement de la cuisine et installation d'une chambre froide), ce qui leur a changé la vie.

Au bout de quatre ans, que dire de leur activité, qui pourrait vous donner envie d'aller vous asseoir à une table et de vous faire servir ?

Tout d'abord que ce service justement, en cuisine par Jérôme ou en salle avec Émilie, est toujours réalisé avec le souci du détail et une franche volonté de satisfaire le client. La convivialité est sans doute un terme qui s'impose quand on fréquente le Fournil ! C'est assurément ce qui fait que certains



sont fidèles, parfois depuis le début, pour un ou plusieurs repas chaque semaine, du lundi au vendredi.

Ensuite, et c'est tout de même l'essentiel me direz-vous, on y mange fort bien, et pour une somme raisonnable (13 €), un repas complet concocté chaque jour par Jérôme avec le plus souvent possible des produits locaux. Pas de menu préétabli, même si l'on sait pouvoir toujours déguster des valeurs sûres (viande de bœuf et frites maison !). Un buffet d'entrées pour commencer, trois à quatre desserts au choix tous les jours : pas de routine ni de monotonie. Et si vous avez des envies particulières, il suffit de demander ! Le client, autant que faire se peut, doit être satisfait.

Ajoutez à cela la vente de pizzas les mercredi soir et dimanche soir et parfois (depuis le confinement) un plat à emporter le vendredi soir (consultez Facebook !). Pour ceux qui, comme moi, s'interrogeraient sur le fait que les pizzas ne sont pas cuites dans le grand four de briques, il faut savoir que pour une cuisson idéale, cela nécessiterait qu'il ait chauffé en permanence plusieurs jours auparavant... Je vous laisse imaginer...

Jérôme et Émilie assurent aussi les repas de groupe le soir ou le week-end, sur réservation, pour au moins quinze personnes.

J'allais oublier : avant que le COVID ne perturbe nos habitudes et notre désir de nous rassembler autour d'un bon repas, Jérôme et Émilie proposaient des soirées à thème (ah, la soirée Préfou !) ou une animation musicale. Un coup de main des amis et de la famille a ainsi permis de belles soirées conviviales, fort courues dans les environs. Vivement que tout cela puisse reprendre !

Comment voient-ils l'avenir ?

Tant que le COVID est là, il est difficile pour eux de se projeter. Ce qui est sûr, c'est que tous deux se sont sentis

adoptés par une commune dans laquelle ils apprécient de vivre aujourd'hui, sans avoir envie d'aller autre part, même s'ils devaient changer d'activité. Ce serait d'ailleurs à refaire, ils n'hésiteraient pas un instant, même si tout n'est pas parfait. Le métier est très prenant et pour ceux qui en douteraient, même porte de l'établissement fermée (à 15h ou 16h selon les jours), le travail se poursuit, la journée commençant tôt pour le restaurateur. Alors l'idéal, malgré l'irrégularité des journées, serait de pouvoir embaucher. Jérôme apprécierait la compagnie d'un pur cuisinier, pour renouveler les plats et

le style de cuisine et pour se consacrer, quant à lui, à la pâtisserie. Mais ce n'est pas d'actualité pour l'instant. L'idée serait plutôt de ne plus ouvrir le dimanche matin, suite à une baisse d'activité sur ce créneau.

Nous leur souhaitons donc un futur radieux parmi nous. Qu'ils continuent à régaler leur clientèle ! Et si vous n'avez pas encore osé vous aventurer au Fournil, que 2021 vous donne l'occasion de découvrir la cuisine de Jérôme et le sourire d'Émilie. Vous ne le regretterez pas !



**POINT
INFO
SENIORS**

CLIC

Usagers et familles
05 49 06 63 63

Centre Local d'Information et de Coordination de PARTHENAY (CLIC Antenne de PARTHENAY)

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « point info seniors » : un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc.
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc.
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences, etc.).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...).
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de parole pour les aidants, conférences, atelier de prévention...).

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...

vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres CLIC Antenne de PARTHENAY

Tél : 05 49 63 45 70

Adresse :

33 rue Louis Aguillon – 79200 PARTHENAY

Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public: du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h

Privilégier la prise de rendez-vous

LE DON DU SANG



Sur l'année, 448 personnes sont venues donner leur sang lors des 5 collectes réalisées par l'Amicale des donneurs de sang du canton de Coulonges sur l'Autize. (quatre à Coulonges sur l'Autize et une à Villiers en Plaine).

Chaque année, des donneurs ne peuvent plus offrir leur sang, il est donc continuellement nécessaire de trouver de nouvelles personnes.

Toute personne de 18 à 70 ans, en bonne santé, pesant au moins 50 kg sera accueillie, que ce soit pour un premier don, pour une reprise, même après un certain temps. Il faut respecter un délai de 8 semaines minimum entre chaque don. Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don (pour un premier don,

une pièce d'identité est obligatoire).

Donner son sang, c'est aider 3 personnes. De la poche prélevée, il sera séparé les globules rouges, le plasma et éventuellement les plaquettes. En fonction des besoins, le malade recevra le produit qui convient.

Il est normal pour un premier don d'avoir une appréhension. Venez donc accompagné d'un ou de plusieurs proches.

Merci pour votre futur geste bénévole, généreux et altruiste.

Les prochaines collectes seront en 2021 de 16H00 à 19H00 :

- le jeudi 25 février à la salle Colonica de Coulonges sur l'Autize
- le lundi 14 juin à la salle Colonica de Coulonges sur l'Autize
- le jeudi 19 août à la salle des fêtes de Coulonges sur l'Autize
- le jeudi 14 octobre à la salle des fêtes de Villiers en Plaine
- le jeudi 9 décembre à la salle des fêtes de Coulonges sur l'Autize

L'amicale organisera aussi une marche-rallye le 13 juin 2021 à Coulonges sur l'Autize.

Pour joindre l'association :
dondusangcoulonges@gmail.com

Gendarmerie / AGEND-ET-VOUS

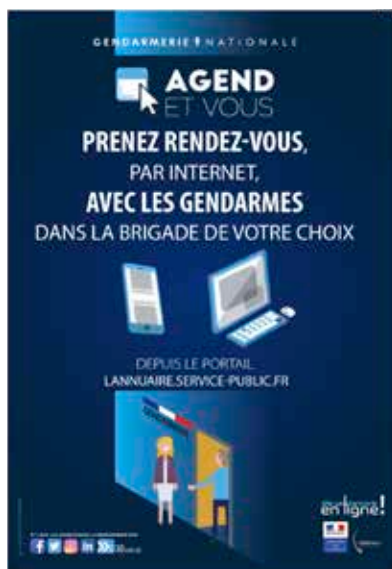
La gendarmerie des Deux-Sèvres possède un agenda en ligne pour les administrés souhaitant obtenir un RDV au sein d'une brigade.

Il est en effet désormais possible de choisir la date et l'heure de son RDV auprès de la brigade de son choix :

<https://lannuaire.service-public.fr>

Pour en savoir plus :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14176>



GRS 79

Le Guichet d'accueil et d'accompagnement des Réclamations en Santé des Deux-Sèvres (GRS 79) est un dispositif expérimental (financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, piloté par le Conseil Territorial de Santé et porté par l'UDAF des Deux-Sèvres). Il est déployé sur notre département depuis ce début d'année et s'adresse à tous les citoyens de notre département qui lors de leur parcours de soins rencontrent des difficultés avec : un service public, un service ou établissement médico-social, un établissement de soins, un professionnel de santé, ou un service d'aide à domicile, et qui ne connaissent pas les démarches pour déposer une réclamation en Santé.

L'équipe du Guichet est mobilisée pour écouter, informer, orienter et accompagner, du lundi au vendredi de 9h à 17 h au 05 49 04 76 38, par mail : grs@udaf79.asso.fr et sur le site <https://grs79.org>.



Pompiers - Du changement à l'horizon.

Le Centre de Premières Interventions de Coulonges-sur-l'Autize s'apprête à faire peau neuve. En effet, des travaux se dérouleront en 2021 pour une restauration et un agrandissement du centre afin d'offrir des conditions opérationnelles optimales avec la création d'un espace de vie (salle de formation, sanitaire, vestiaire, espace détente...) et d'une remise des véhicules et de l'ensemble du matériel.

Actuellement, le centre de secours est composé de trente-deux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) dont huit femmes, deux membres du Service de Santé et du Secours Médical (SSSM) et une section de neuf Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).

Fort de cet effectif, le centre de secours assure environ trois cents interventions par an dont 80 % sont liées au Secours A Personne (Mission SAP).

Pour continuer à assurer ces différentes interventions, notamment en journée, le Centre de Premières Interventions de Coulonges-sur-l'Autize a toujours besoin de nouvelles recrues.

A titre d'information, une intervention pour un Secours A Personne nécessite l'engagement d'une ambulance (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) avec trois Sapeurs-Pompiers Volontaires et une intervention pour un feu, comme un feu de cheminée ou un feu de maison, nécessite jusqu'à



six Sapeurs-Pompiers Volontaires pour l'engagement du camion incendie (Camion- Citerne Rural).

En Deux-Sèvres, près de 1600 hommes et femmes vivent un engagement volontaire au service des autres ; et ce en parallèle avec leur métier, leurs études, leur vie de famille...

Alors, Sapeurs-Pompiers Volontaires au Centre de Premières Interventions de Coulonges-sur-l'Autize, pourquoi pas vous ?

Ne restez pas avec vos interrogations et prenez contact avec nous via notre chef de centre ou son adjoint.

Chef de Centre : Lieutenant Jean Marc CHATELIER 06.83.68.72.90

Adjoint au Chef de Centre : Adjudant-Chef Damien DEVAULT 06.13.71.36.34

Mail : chef.valdautize@sdis79.fr



PAYS DE GÂTINE PNR

Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Les nouveaux conseillers municipaux au cœur du projet

L'année 2020 a été l'occasion de renouveler les équipes municipales. Les nouveaux conseillers, tout comme les acteurs impliqués dans la vie locale, seront associés à l'écriture de la Charte du projet de Parc naturel régional (PNR). Si les délais sont respectés, la phase d'évaluation et de validation de la Charte se terminera par la consultation des communes avant la fin de ce mandat municipal. Chaque Conseil municipal aura le choix d'adhérer à ce projet de Charte et donc au futur Syndicat Mixte du PNR.

Point d'étape sur le projet

Le Pays de Gâtine a obtenu, de l'Etat, en 2019, un avis d'opportunité favorable à la création du PNR. Ce concours d'entrée est une première

étape mais il reste plusieurs années de travail avant d'obtenir le diplôme : le label PNR. Ce temps qui peut sembler long s'explique par le besoin de concertation nécessaire à l'adhésion de chacun à la feuille de route pour construire la Gâtine de demain : La Charte du Parc. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire. Elle est valable 15 ans et se décline en plans d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine paysager et architectural, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

Cette année, si particulière, n'aura pas remis en cause le projet de PNR. Au contraire elle a multiplié les raisons de s'engager dans cette démarche afin de préserver un cadre de vie de qualité lorsque nos déplacements sont limités

ou de soutenir les productions locales et les agriculteurs engagés en vente directe. Les restrictions sanitaires ont limité la tenue de grandes réunions participatives. Cependant, le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du Pays de Gâtine.

Qui pilote le projet de Parc ?

Le projet de PNR est porté par le Pays de Gâtine depuis 2016 et par son Président, nouvellement réélu, Didier GAILLARD, maire de Ménigoute. Les 31 élus du Pays de Gâtine suivent attentivement l'avancée du projet et un vice-président est chargé plus particulièrement de ce dossier, il s'agit de Jean-Pierre RIMBEAU, Maire d'Ardin et Président de la Communauté de communes Val de Gâtine. Toute l'équipe salariée du Pays de Gâtine est également mobilisée,

selon les thématiques d'action et une cheffe de projet, Camille Bévilion est dédiée à cette mission.

Le soutien de la Région et du Département

La Région Nouvelle-Aquitaine (qui a la compétence pour créer un PNR) accompagne financièrement et techniquement le Pays de Gâtine depuis le tout début de la démarche. Le Pays de Gâtine peut également compter sur le soutien du Département des Deux-Sèvres, partenaire de la démarche depuis son lancement, qui vient de valider une aide financière pour trois ans. Ces aides vont accompagner les études nécessaires au projet de PNR

ainsi que l'animation des temps de concertation avec les acteurs et les habitants de la Gâtine.

Des experts au service du projet de Parc

Une nouvelle instance a été créée pour accompagner la création du PNR : il s'agit du Conseil Scientifique et Prospectif. Il est composé de chercheurs ou universitaires en activité ou retraités, d'experts ou de personnalités qualifiées dans les domaines des sciences de la nature ou des sciences humaines et sociales. C'est un outil d'aide à la décision qui a pour rôle de formuler des propositions et de conduire des réflexions lorsque sont à

prendre des décisions nécessitant une expertise technique et scientifique sur le territoire.

Renseignements :

Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



Passage du Tour de France en Gâtine le 9 septembre 2020, installation du Pays de Gâtine sur la commune des Châtelliers avec l'aide de Jean-Yves Faucher et Eric Veillon, agriculteurs sur la commune.



Pour nous joindre

Château de La Ménardière
79 310 MAZIERES-EN-GATINE
05 49 63 28 22 / aicmaccueil@gmail.com



@AICMMazières

<http://www.aicm79.com/>

L'AICM (accueil, information, conseil et mobilisation vers l'emploi) est une association de l'économie sociale et solidaire qui intervient sur les secteurs de Ménigoute, Mazières en Gâtine, Champdeniers-St-Denis et Coulonges sur l'Autize.

❖ Particuliers, associations, entreprises :

Notre offre de service : la mise à disposition de personnels en fonction de vos besoins

Nos atouts : la proximité, la réactivité, le conseil et le suivi

Particuliers

Une aide pour améliorer votre quotidien

Jardinage, petit bricolage, peinture, petite maçonnerie, garde d'enfants de plus de 3 ans, aide aux devoirs, ménage, repassage, nettoyage de vitres, soins et promenade d'animaux domestiques, etc.



Entreprises

Une offre de service à votre disposition

Manutention, conditionnement, emplois agricoles, travaux saisonniers, inventaires, déménagements, entretien des locaux, etc.

Pour répondre à vos enjeux RH et commerciaux,
Pour développer votre ancrage territorial,
Pour agir dans une logique de responsabilité sociale.



LES TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES



	ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	ASSOCIATIONS ET ENTREPRISE HORS COMMUNE	PARTICULIER COMMUNE	PARTICULIER HORS COMMUNE
Location d'une journée	120 €	180 €	110 €	160€
Location deux jours consécutifs	-	230 €	160 €	210 €
Location trois jours consécutifs	-	-	210 €	260€
Assemblée Générale (une par an)	Gratuit	-	-	-
Locations des couverts complets	Gratuit	0,50 € / pers.	0,50 € / pers.	0,50 € / pers.

LES TARIFS POUR LA SALLE DES ASSOCIATIONS

	Commune		Hors commune	
	Association	Particulier	Association	Particulier
Location pour une réunion	Gratuit	20 €	20 €	-
Location avec repas	20 €	40 €	-	50 €
Location des couverts	Gratuit	Gratuit	-	Gratuit

TARIF POUR LA LOCATION DU MATÉRIEL DE L'INTERSOCIÉTÉ

	Buvette 15 x 3	Remorque frigo
Membre Intersociété (Amicale Foot Chasse)	20 €	50 €
Habitants de Saint-Maixent-de-Beugné hors Intersociété	35 €	80 €
Autres	55 €	150 €

Tarifs des concessions du cimetière :

Concession pour caveau (30 ans) : 50 € / Concession pour caveau (50 ans) : 100 €
A l'heure de la parution de ce bulletin, les tarifs pour les caves-urnes à venir ne sont pas encore définis.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Formalités administratives en un clic :

Demande en ligne de son permis de conduire :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Demande en ligne de sa carte d'identité :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Obligation de recensement dans les 3 mois après les 16 ans : sur www.service-public.fr, puis dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national ».

Pour toutes les personnes ne disposant pas d'accès internet à leur domicile, nous vous proposons cet accès gratuit, au secrétariat de la mairie. Vous pourrez ainsi réaliser toutes vos démarches.

Quelques coordonnées essentielles :

Gendarmerie :

5, route de St Pompain à Coulonges sur l'Autize
Tél. 05 49 06 10 63

Pompiers :

Chemin des Chalonnères à Coulonges sur l'Autize
Tél. 05 49 06 10 27

Assistantes maternelles :

Contacter le Relais des Assistantes Maternelles (RAM)
de Coulonges au 05 49 16 08 45

Artisans et commerçants dans la commune

BÉNÉTEAU Patricia, magnétiseuse : 06 75 84 07 57
www.patriciabeneteau.com

BESSELIÈRE Pierre, artisan peintre en bâtiment
décoration : 05 49 75 22 32

CHARRIER Vincent, artisan électricité, chauffage,
plomberie : 06 27 75 57 41

FERME DE LA BAZINIÈRE, vente Yaourts Vente de
yaourts tous les jours ouvrables (sauf mercredi après-midi)
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : 05 49 06 16 65
www.labaziniere.fr

GRELIER Aurélien, exploitant forestier et vente de bois
de chauffage : 09 74 56 36 10 www.sevres-bois.fr

LAVOIE Jérôme, commerce bar-restaurant Le Fournil :
05 49 05 50 07

RENOUX Benoît, artisan menuiserie générale, cuisines,
ébénisterie : 05 49 06 01 13 www.benoit-renoux.fr



Pour joindre la Mairie (en attendant un site internet l'an prochain !)

Ouverture du Secrétariat :
lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30
Le mardi 9h à 12h30 et de 15h à 18h

Tél/Fax : 05 49 06 12 15
Courriel : st-maixent-de-beugne@wanadoo.fr